



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU

12 FEVRIER 2024

N° 02



Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : Mr RONDEAU Landry, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, Mr VITALI Yannick, Mmes MORISSET Mary, OUVRARD Elise, PLANCHOT Armelle, PASQUIER Laurence, VILLENEUVE Mary, Mrs FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique

Absents excusés : Mrs ROBERT Sylvain et BREMAND Romain

Pouvoir : Mr BREMAND Romain à Mr FICHET Simon

Secrétaire de séance : Mr VITALI Yannick

Le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024 est adopté à l'unanimité

● APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023

Par délibération prise en séance du 6 septembre 2021, la commune a décidé d'expérimenter à compter du 1^{er} janvier 2022 le Compte Financier Unique (C.F.U.) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques.

Ce C.F.U. se substitue au compte administratif élaboré par l'ordonnateur (maire) et au compte de gestion élaboré par le comptable du Trésor Public.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le C.F.U. relatant toutes les opérations comptables et présentant les résultats de l'année 2023 est approuvé par l'assemblée hors la présence de Mr le Maire.

● AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

À l'unanimité, le conseil municipal accepte d'inscrire aux budgets primitifs 2024 les excédents et déficits résultant du compte financier unique 2023.

● OUVERTURE D'UN COMPTE À TERME

En juillet 2022, le conseil municipal a décidé de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 860 000 € destiné à l'acquisition de 5 hectares de terrains pour le lotissement « Les Prés du Château ». Or, la surface acquise ayant été revue à la baisse, le montant de l'achat des terrains s'est élevé à 405 950,74 € (y compris frais d'acte notarié).

Dans l'attente d'utiliser la totalité du prêt contracté, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est possible d'ouvrir un compte à terme auprès du Trésor Public d'une durée de 1 an afin d'y placer la somme de 260 000 €.

À l'unanimité, le conseil municipal adopte la proposition de Monsieur le Maire.

● VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2024

L'adjointe responsable de la commission « associations » présente au Conseil Municipal les demandes de subvention formulées par les associations Mesnardaises. Par un vote à main levée, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour un total de **975 €** :

- **Club du 3^{ème} âge « Les Blés d'Or » : 500 € dont 200 €** qui serviront à soutenir l'association pour le projet d'écriture d'un livre ou autre support sur l'histoire de Mesnard à travers les témoignages de mesnardais.
- **Foyer des Jeunes : 350 €**
- **UNC/AFN : 125 € (aide à l'acquisition d'un drapeau)**

D'autre part, le conseil municipal décide également, à l'unanimité, de verser une subvention de 1 500 € au profit du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

● SUBVENTIONS À L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Restaurant scolaire

Afin d'équilibrer le budget prévisionnel 2023-2024, les responsables de l'association Familles Rurales sollicitent une subvention de 20 572 euros (montant identique à 2023).

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 20 572 € à l'association Familles Rurales pour le restaurant scolaire.

Centre d'accueil périscolaire

Dans le cadre de la convention financière établie avec l'association Familles Rurales, l'association Familles Rurales sollicite une participation municipale de 29 050 euros pour l'année 2024 afin d'obtenir un équilibre budgétaire,

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 29 050 € (44 050 € en 2023) au centre d'accueil périscolaire pour l'année 2024.

● EGLISE SAINT CHRISTOPHE (2^{ème} et 3^{ème} phases) : DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'église St Christophe faisant l'objet des 2^{ème} et 3^{ème} phases représentant une dépense totale de 301 000 € HT, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

● ADHESION CENTRALE D'ACHAT VENDEE NUMERIQUE

Vendée Numérique, via les services de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, propose d'adhérer à leur centrale d'achats. Les objectifs de cette centrale d'achats sont les suivants :

- permettre une homogénéité du parc d'objets connectés sur l'ensemble du territoire vendéen
- obtenir une tarification intéressante pour l'achat de ces objets.

Cette adhésion est totalement gratuite mais doit se faire avant la fin du mois d'avril même si dans l'immédiat la commune n'a pas de besoins.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la centrale d'achat proposée par Vendée Numérique.

● TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA ROUTE DE LA TRICHERIE

Les membres présents prennent connaissance du projet d'aménagement du carrefour « route de Vendrennes - route de la Tricherie ».

Une décision quant à sa réalisation en 2024 sera prise lors du vote du budget primitif qui aura lieu lors de la séance du 11 mars 2024.

● COMPTE-RENDU DES REUNIONS DE COMMISSIONS

Commission « Association-Éducation-Jeunesse »

Forum des associations : Lors de la réunion avec les membres des associations conviées au Forum des Associations, la commission AEJ expose la proposition de mutualiser le forum avec le marché des producteurs. Suite aux échanges entre les différents acteurs présents, il a été décidé que le Forum édition 2024, serait organisé le Samedi 6 Juillet 2024 en même temps que le marché de producteurs, sur la base de loisirs de la Tricherie. La prochaine rencontre est prévue le jeudi 18 avril à 18h30 à la salle polyvalente pour faire le point sur les animations et l'organisation du forum.

Soirée des bénévoles : une soirée des bénévoles sera organisée le 20 juin 2024 à la salle polyvalente. Elle se déroulera en 2 temps : une première partie « formation », sur inscription, avec des intervenants extérieurs et une deuxième partie « remerciements des bénévoles » ouverte à tous les bénévoles des associations mesnardaïses ayant contribué à la réussite du 50^{ème} anniversaire de la Tricherie. Les présidents des associations recevront les modalités d'organisation de cette soirée, par mail, courant Avril.

Commission « Information-Communication »

Suite à la dernière réunion de la commission « information-communication », le responsable propose de reconduire l'opération « embellissement d'un poste de transformation électrique ». Parmi les 2 postes proposés (Place de l'Étang et parking du Stade), le conseil municipal décide de retenir celui du parking du Stade. Une démarche va être entreprise auprès d'Enedis pour solliciter la remise en état et le nettoyage des façades du poste de la place de l'Étang.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 10.

MESNARD LA BAROTIERE, le 12 février 2024

Le Secrétaire de Séance,
Yannick VITALI



Le Maire,
Landry RONDEAU



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Charlie BLANCHARD, 27 rue des Prunelles, née le 21 février 2024 à la Roche sur Yon
Madeleine LORIT, 5 La Promenade, née le 5 mars 2024 à Cholet
Alix VIVIEN DUPONT, 1 rue de la Vieille Église, née le 6 mars 2024 à La Roche sur Yon

DECES

Clotilde BILLAUD décédée le 21 février 2024 aux Herbiers, « Résidence La Fontaine du Jeu »
Antoine THIBAudeau décédé le 27 février 2024 à Cholet.

INFORMATIONS MUNICIPALES

PERMANENCE DES ELUS SAMEDI

10h à 11h

6 avril 2024 : Landry RONDEAU – Maire

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec un élu en dehors de cette date en appelant la mairie : 02.51.66.02.74 ou par mail : mairie@mesnardlabarotiere.fr

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 3 mai 2024. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou directement en mairie.

BANQUET DES 50 ANS

La classe 74 organise son banquet des 50 ans le 23 novembre 2024. Toutes les personnes intéressées pour partager un bon moment de convivialité peuvent se faire connaître **avant le 30 avril 2024** par mail aux adresses ci-dessous :

tatiana.guerin@wanadoo.fr

lydiapluchon85@gmail.com



**Base de loisirs de
La Tricherie
OUVERT A TOUS !**

FLASH INFOS

Depuis plusieurs mois, l'Église St Christophe est recouverte de filets de protection pour permettre aux artisans de travailler dans des conditions optimales. Voici un aperçu des travaux en cours :

Présentation des échantillons pour les tuiles



Réalisation des enduits du clocher



Dépose de la couverture sur la partie du cœur tour escalier et le clocher

FLASH INFOS

Des défibrillateurs sont installés dans la commune à 3 lieux publics et accessibles à tous ! Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Salle de sports : à proximité du local chaufferie



La Tricherie : à proximité de l'air de jeux de la plage



Place de l'Église : devant les toilettes publiques